

Récommandations spécifiques

Recommandations	Problématiques identifiées	Solution(s) envisagée(s)
Sécuriser la rue Jarry pour les piétons et les cyclistes qui doivent l'emprunter pour traverser les secteurs est et ouest de Saint-Michel.	La présence de la carrière Francon oblige les résidents qui souhaitent traverser d'un secteur à l'autre à utiliser la rue Jarry, une artère animée qui comprend de nombreuses entrées charretières. Certaines intersections de la rue Jarry n'ont pas de feux de circulation pour protéger les passages piétons. La présence de nombreux véhicules lourds (Éco-centre, carrière Francon, CSDM, etc.) accentue la vulnérabilité des piétons et des cyclistes.	Aménager une piste cyclable sécuritaire pour lier les secteurs est et ouest de Saint-Michel. Consulter l'arrondissement de Montréal-Nord pour étudier la possibilité de rendre le boulevard Industriel plus sécuritaire pour la marche et le vélo.

<p>Créer des passages sécuritaires pour piétons sur les rues locales et artérielles dépourvues de feux de circulation.</p>	<p>Certaines rues n'ont pas de passage sécurisé pour les piétons sur plusieurs tronçons, ce qui entraîne des traverses illégales risquées ou peu sécuritaires.</p>	<p>Ajouter des passages piétons sécurisés avec marquage au sol, multiplier le nombre de feux piétons à décompte numérique, etc. Particulièrement lorsque l'intersection n'est pas sécurisée par des feux de circulation, s'assurer de sécuriser davantage les passages piétons, notamment par l'ajout de saillies de trottoirs. D'autres mesures d'apaisement de la circulation pourraient être envisagées telles que des balises centrales favorisant une meilleure visibilité du passage.</p>
<p>Sécuriser le viaduc en dessous de la voie ferrée sur le boulevard Pie-IX.</p>	<p>L'absence d'un aménagement adéquat pour accueillir les cyclistes et les piétons rend cette traverse très désagréable pour les usagers du transport actif. L'îlot refuge du côté sud de l'intersection est peu invitant et excentré par rapport au passage piéton.</p>	<p>Installer des lumières pour piétons et un marquage au sol à l'intersection des boulevards Pie-IX et Industriel. Marquer les trottoirs avec un espace désigné pour les cyclistes sous le viaduc. Réorganiser le terre-plein central de manière à y aménager un véritable îlot-refuge confortable pour les piétons.</p>

<p>Aménager des traverses sécuritaires sous l'autoroute 40 pour les cyclistes et les piétons.</p>	<p>Les traverses sont limitées et ne sont parfois adaptées que pour les transports motorisés, obligeant souvent les piétons et cyclistes à traverser sans signalisation, et ce, malgré une très mauvaise visibilité une fois sous l'autoroute.</p>	<p>Aménagements à apporter: marquage au sol approprié, feux de circulation pour piétons, bandes et/ou pistes cyclables, et éclairage approprié.</p>
<p>Sécurisation autour des écoles*</p>	<p>Polyvalente Louis-Joseph-Papineau: il y a une circulation importante d'élèves à la sortie des classes sur la rue Louvain et les trottoirs sont trop étroits pour accueillir un volume aussi élevé de piétons. Plusieurs élèves marchent dans la rue, compliquant ainsi la circulation automobile et dont celles des parents d'élève et les piétons.</p>	<p>Élargissement des trottoirs et implantation de mesures d'apaisement de la circulation autour de l'école.</p>

<p><i>Idem</i></p>	<p>Polyvalente Joseph-François-Perrault: 1) Actuellement, il n'existe pas de mesures d'apaisement de la circulation aux abords de la polyvalente Joseph-François-Perrault pour gérer le volume élevé d'élèves entre le bâtiment principal et l'annexe. Il n'y a pas de panneaux d'arrêt entre Michel-Ange et Shaughnessy, et la forme octogonale de la rue François-Perrault réduit la visibilité pour les élèves qui souhaitent traverser la rue. 2) À la rentrée et à la sortie des classes, des autobus scolaires doivent se stationner en face de l'école, ce qui oblige les cyclistes à les contourner par la rue.</p>	<p>Installation de balises centrales signalant le passage de piétons sur la rue François-Perrault. Marquage de pictogrammes d'écoliers sur la chaussée.</p>
--------------------	---	---

<p>Sécuriser la rue Jean-Talon, entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX, afin de rendre ce tronçon de rue plus convivial pour les piétons. Ajouter des passages pour piétons sécurisés, des mesures d'apaisement de la circulation et élargir les trottoirs.</p>	<p>Il y a absence de traverses sécurisées sur Jean-Talon entre le boulevard Saint-Michel et le boulevard Pie-IX. La traverse pour piétons au coin de la 20ième avenue n'est pas sécurisée et il y a de longs tronçons sans traverse. À plusieurs endroits, les trottoirs ne sont pas suffisamment larges pour accueillir le volume élevé de piétons. Il y a très peu de feux pour piétons aux intersections protégées par des feux de circulation (à valider sur le terrain). La traversée de la bande cyclable sur la 16e avenue n'est pas protégée. (à valider sur le terrain)</p>	<p>Traverse piétons mi-tronçon sécurisée --> Viser à sécuriser davantage de traverses aux intersections. Régime routier: réduire à une voie chaque direction sur la rue Jean-Talon permettant de créer une voie de virage, accroître l'espace pour les cyclistes et élargir les trottoirs. Ajouter des feux piétons à décompte numérique aux feux de circulation qui en sont dépourvus. Évaluer la possibilité d'ajouter des feux de signalisation à la 20e avenue</p>
<p>Améliorer et sécuriser l'intersection de l'autoroute métropolitaine, à l'angle de Crémazie et du boulevard Saint-Michel.</p>	<p>L'intersection entre Saint-Michel et Crémazie est particulièrement décourageante pour les utilisateurs du transport actif, car elle est longue et difficile à traverser. Les voitures qui tournent à droite coupent constamment les piétons malgré la présence d'un feu prioritaire pour ceux-ci.</p>	<p>Installer des feux piétons à décompte numérique</p>

<p>Créer des axes cyclables nord-sud pour encourager les déplacements en vélo dans Saint-Michel et vers les arrondissements et les quartiers voisins.</p>	<p>Le manque de connectivité au réseau cyclable de Montréal. À l'heure actuelle, il ya très peu de liens entre Saint-Michel et les arrondissements et quartiers voisins.</p>	<p>Voir annexe pour les recommandations pour les pistes cyclables.</p>
---	--	--